



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Lille, le 8 septembre 2016

Le Recteur
Chancelier des Universités

Affaire suivie par
Ingrid GOSSELIN

Réf :
IG-CR-2016- 314

Téléphone
03 20 15 66 39

Fax
03 20 15 60 65

Mél
celluleredaction@ac-lille.fr

Cité académique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
BP 709
59 033 LILLE Cedex

Monsieur le Député-Maire,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation du collège Pablo Neruda et plus particulièrement sur l'avenir de cet établissement.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la décision de reconstruction de cet établissement revient au Conseil Départemental. Le collège Pablo Neruda n'appartient pas à la liste des collèges, récemment publiée par le Conseil Départemental, devant faire l'objet d'une reconstruction dans les prochaines années. L'Education nationale ne peut donc envisager, à ce jour, l'examen de cette hypothèse.

S'agissant de la question de la fermeture de la section d'enseignement général et professionnelle (SEGPA) initiée en 2015, cette démarche s'inscrit, conformément aux orientations définies dans la circulaire parue au bulletin officiel du 15 octobre 2015, dans une volonté de diminuer les orientations précoces en SEGPA dans un département qui scolarise déjà un taux très élevé d'élèves en SEGPA.

Vous vous interrogez sur la gestion des demandes de dérogation formulées par les familles. Les décisions prises en la matière correspondent au strict respect du cadre réglementaire national définissant les critères devant être retenus.

Monsieur Dominique BAERT
Vice –Président de la Commission des Finances
Maire de Wattlelos
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris Cedex 07 SP



Je précise, enfin, que la communication a été régulière l'an dernier au sujet de ce collège puisque les représentants de parents d'élèves ont été reçus à trois reprises (21 avril, 18 mai et 15 juin 2016), tant par les autorités départementales qu'académiques, afin d'expliquer et d'exposer les prérogatives de chacun tout en apportant des éléments de réponses aux questions posées.

Je puis vous assurer de toute l'attention que j'ai portée à votre requête.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député-Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,



LUC JOHANN